



« On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin. »
J. W. Goethe

Bonjour tout le monde,
Les activités et les interventions Aréquiennes se poursuivent toujours pour 2014-2015. Votre participation est très importante.

Au niveau du dossier de la retraite, vous retrouverez de l'information sur le site de l'AREQ grâce aux communiqués produits depuis le début du triennat. En janvier, vous avez reçu deux documents de la CARRA : la feuille de « **votre Rente 2015** » ainsi que celle de « **l'État des Dépôts** ». Si vous avez des questions au sujet de ces documents, n'hésitez pas à communiquer avec votre responsable sectoriel du dossier. Les membres qui auront 65 ans au cours de 2015, n'oubliez pas de communiquer avec Luce Laverdière de l'AREQ (1 800 663-2408) tel que demandé lors de notre rencontre en octobre 2014. Lorsque vous faites votre demande pour la pension du Fédéral, il faut s'inscrire quand même au supplément de revenu même si vous n'avez pas la chance d'en obtenir actuellement. Pour les questions particulières, il faut vérifier avec la CARRA ou la Régie des Rentes selon votre situation et si le développement est trop long, communiquez avec moi (819 769-1884).

Je vous encourage à suivre les différents communiqués de l'AREQ que l'on retrouve sur le site (areq.qc.net). Les politiques gouvernementales d'austérité touchent certains services à la population, même aux personnes âgées. Il faut penser aux frais accessoires qui sont de plus en plus demandés lors des visites chez votre médecin.

Nous pouvons être en accord avec certaines mesures annoncées afin de corriger certains abus, mais faut-il tout changer comme il est suggéré dans le système de santé ou au niveau de l'éducation? Aurions-nous accepté d'enseigner à des groupes, comme il est proposé par le gouvernement aux personnes qui travaillent dans ce domaine ou avoir à travailler 2 ans de plus afin d'éviter des pénalités allant jusqu'à 7,2% par année non cotisée? Toutes et tous ensemble, nous devons y réfléchir.

N'oubliez pas de consulter le site de l'association (areq.qc.net) ou de vous inscrire à l'infolettre de l'AREQ et au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités.

Saviez-vous que? (source : statistique Canada)

Une personne vivant seule est considérée comme pauvre lorsqu'elle a un revenu inférieur au coût d'un panier de consommation, déterminé en fonction de sa collectivité. Ce panier comprend différents biens et services : nourriture, habillement, logement, transport et autres (soins personnels, ameublement, etc.). Pour une personne vivant seule à Montréal, cela correspondait à un revenu annuel inférieur à 16 573 \$ après impôt en 2012.

Fernand Grenier, président

Information sur la maltraitance des personnes âgées

Nous avons eu la chance de recevoir beaucoup d'informations à ce sujet depuis septembre. Pour les personnes qui ne sont pas au courant, il existe un guide de référence pour contrer cette maltraitance, consultez-le sur internet à : maltraitanceaines.gouv.qc.ca.

Au conseil national d'octobre 2014, nous avons eu une conférence de Mme Marie Beaulieu de l'université de Sherbrooke sur le sujet. Le contenu de sa conférence se trouve sur le site de l'AREQ dans l'extranet que vous pouvez consulter. Au début de novembre, nous avons eu la formation à Youville offert par le CSSS-IUGS. Les grandes étapes traitées étaient de repérer les indices, les valider, accueillir et créer un lien de confiance, favoriser la reconnaissance de la situation de maltraitance, effectuer un signalement et accompagner vers les services disponibles.

Il faut donc être à l'écoute des personnes âgées, ne pas oublier d'en parler et de dénoncer.

Fernand Grenier, président

Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)

Le Lac à l'épaule du 29 janvier 2015

Pour notre première participation à un tel événement, nous pouvons affirmer avec une certaine fierté que l'AREQ-ESTRIE était bien représentée. En effet, deux membres du CR, Fernand Grenier et Lucie Gagné, un membre du comité d'action sociopolitique, Micheline Carrier-Gagné ainsi que moi-même, votre représentant à la Table, avons suivi avec intérêt les trois étapes de cette journée.

Le CA de la TACAE avait prévu préciser sa spécificité (1^{er}), prioriser certaines revendications (2^e) et finalement préciser ses actions (3^e). Comme je n'ai pas reçu la synthèse et les conclusions de cette journée, je me garde une fenêtre d'informations pour une prochaine chronique. Mais pour piquer un peu votre curiosité, je vous citerai quelques extraits de l'importante mise en contexte de ce *Lac à l'épaule*.

«... le gouvernement Couillard a clairement l'intention de mettre en avant des réformes qui ont pour objectif proclamé de restaurer un équilibre durable des finances publiques, mais surtout de redéfinir le rôle et la taille de l'État... le gouvernement ne cesse d'annoncer des coupures, de nouvelles tarifications et des réformes dans les structures (ex. fermeture des CRÉ, abolition des agences de santé, etc.) qui touchent la population de plein fouet. Que ce soit dans le système des CPE, l'augmentation indirecte du gaz, coupures dans le financement de certains organismes comme en environnement, arrêt de certains programmes aux personnes handicapées et bien d'autres, tout y passe. Même nous, les organismes en défense collective des droits, sommes mis sous respirateurs artificiels avec des protocoles de 18 mois au lieu de 3 ans...»

Ce sombre début de rencontre laissera bientôt place à des propos plus positifs.

Guy Forget, représentant de l'AREQ à l'organisme

L'égalité - Les acquis des femmes ne sont jamais garantis

Que penser des propos de l'imam Hamza Chaoui? «**La démocratie est incompatible avec l'islam. Les femmes en public doivent être accompagnées par un tuteur.**» Philippe Couillard tolère l'intégrisme religieux comme étant un choix personnel. Pour Djemila Benhabid, «il ne faut pas confondre intégrisme et piété. Montrez-moi un intégriste qui respecte le droit des femmes, ça n'existe pas.» Pour Louis-Philippe Lampron, professeur de droit à l'Université Laval, «selon la Charte québécoise des droits, la discrimination pratiquée au nom des religions est permise. Les femmes sont discriminées dans toutes les grandes religions, tout comme les homosexuels. Dans la mesure où l'imam n'a pas fait appel à la violence ni versé dans la propagande haineuse, il ne peut pas être inquiété.» **Peut-être serait-il temps pour le gouvernement de réformer les lois? Surtout si la municipalité a dû utiliser le zonage pour régler le problème, temporairement...**

La modulation des tarifs de garde serait-elle une mesure sexiste? Il semble que certaines femmes préféreraient rester à la maison si les tarifs deviennent trop élevés. Pourtant, tout le monde au Québec est d'accord pour dire que le programme des CPE a contribué à l'autonomie financière des femmes.

Dans le projet de loi 10, Gaétan Barrette a choisi d'exclure les conseils des sages-femmes des conseils d'administration des futurs Conseils intégrés de santé et des services sociaux (CISSS). Pourtant, la contribution des sages-femmes a permis de désengorger les salles d'accouchement, de diminuer les taux d'interventions en obstétrique.

Quand je vous dis que les acquis des femmes ne sont jamais garantis...

L'égalité se fera avec les femmes et les hommes. Aucune égalité véritable ne peut reposer sur l'exploitation. Le respect est essentiel.

Gemma Gauthier, responsable régionale du comité de la condition des femmes.

Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie (TRCAE)

Les membres de la Table sont dans l'incertitude face aux changements à survenir suite à l'abolition des CRÉ. Y aura-t-il encore du financement? Qui s'occupera désormais de ces dossiers? Tout est sans réponse présentement.

Suite à une conférence téléphonique des présidents des Tables, on a appris que la date butoir des CRÉ est le 22 avril 2015. Les projets encourus dans chacune des régions seront supervisés par un comité provisoire jusqu'en 2017. Après 2017??? La réorganisation du financement des TRCA devrait débuter pour une étude de mise en place vers septembre 2017. Le secrétariat aux aînés doit consulter la Conférence des tables et leur proposer un nouveau rôle.

Pour l'instant il y a plein d'incertitudes dans l'air. On se tient au courant...

Henriette Véronneau, représentante de l'AREQ à la TRCAE

JOURNÉE RÉGIONALE 2015 EN ENVIRONNEMENT

Tous et toutes sont invités à participer à la Journée Régionale en Environnement de l'AREQ-Estrie.
Le thème de cette journée est: **AU COEUR DE LA VIE: LA RÉSILIENCE**

Quand? Cette journée unique se tiendra à **Asbestos le 22 avril 2015 à l'adresse suivante:**
Centre de Loisirs Notre-Dame de Toutes-Joies, au 120 boul. Olivier

Objectifs : Cette journée environnementale veut d'abord rappeler et souligner notre interdépendance comme humain avec l'environnement écologique. En outre, elle vise à mieux percevoir à la fois la résilience et la fragilité de nos systèmes socio écologiques de même que la résilience de la beauté de notre environnement naturel. Ensuite, pour supporter nos membres et personnes participantes de façon pratique, nous verrons plusieurs moyens pour favoriser la résilience de nos organisations humaines ainsi que celle de la nature. Finalement, nous expérimenterons concrètement l'une de ces solutions.

Horaire:

9h00-9h20 : Accueil

9h20 : Activité animée

10h00 à midi : deux conférences et une table ronde dont l'une **sur les abeilles en déclin** et l'autre sur **la disparition des perchaudes du Lac St-Pierre**. Deux vulgarisateurs scientifiques renommés et conférenciers plus qu'intéressants présenteront ces deux études de cas: Jean-Pierre Chapleau et Pierre Magnan.

12h00 : Dîner et pause

13h20 à 14h20 : Activité animée et conférence avec images et vidéos sur la beauté et la résilience de nos rivières sauvages: « **Des territoires, des chemins d'eau et un canot** », par **Caroll McDuff**

14h20 à 15h15 : Solutions concrètes pour favoriser la résilience et expérimentation de l'une d'elles: **le Troc**

15h15 : Départ

IMPORTANT pour l'activité TROC: chaque participant doit apporter avec lui entre 2 et 5 objets maximums parmi les catégories suivantes: livres d'adultes et d'enfants, jouets, jeux de société et casse-tête, CD et vinyles de musique, films en DVD ou VHS, outils divers, plantes et bulbes d'été, bijoux. Le troc sera essentiellement un échange de biens matériels. La seule règle du troc: pour avoir le droit de se procurer un objet désiré, il faut en avoir apporté.

Informations supplémentaires: Caroll McDuff: 819-839-2682 ou caroll.mcduff@gmail.com

Coupon d'inscription (AVANT LE 7 AVRIL 2015)

Nom _____ numéro de membre : _____

Secteur: A B C D E F G J (ENCERCLEZ) Coût: 12,00 \$/personne pour tous

Nom (non-membre) _____ Téléphone: _____

Faites votre chèque à : AREQ-ESTRIE -- Ci-joint mon chèque au montant de _____ \$

Faites parvenir à: Noëlla Levasseur, 7032, rue Émery-Fontaine, Sherbrooke (Qc) J1N 2S8



Madame, Monsieur,

Les membres du conseil régional vous convient à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

Le jeudi, 21 mai 2015 à 9 h 00
Fabrique Notre-Dame-de-Protection, salle 114
2050, Galt Est, Sherbrooke

ORDRE DU JOUR

8 h 30 Accueil

9 h 00 Début de l'assemblée générale régionale

- 1- Message d'ouverture du Président régional et présentation des membres du CR
- 2- Nomination à la présidence d'assemblée et au secrétariat
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale régionale du 12 mai 2014
- 5- Rapport du Président et plan d'action 2014-2017
- 6- Rapport des responsables régionaux des différents comités et des personnes représentant l'AREQ à plusieurs organismes
- 7- **Pause** : Période de questions et de commentaires
- 8- Rapport des états financiers
- 9- Période de questions et de commentaires
- 10- Message de la personne invitée du Conseil Exécutif (CE) de l'AREQ
- 11- Mot de clôture et levée de l'assemblée

11 h 30 Assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault

12 h 00 Dîner chaud et prix de présence

13 h 30 Conférence : Droits des personnes âgées par Mme Marie Rose Rodrigue,
jeune notaire

Fin de la rencontre vers 15h

Coût : membre 10 \$

Non-membre 15 \$

BILLET RÉPONSE

Nom : _____ **Téléphone :** _____

► **Secteur** (encerclez la lettre de votre secteur) : **A B C D E F G J**

► **Numéro de membre :** _____

Non-membre : Nom : _____ Téléphone : _____

► **Ci-joint mon chèque à l'ordre de: AREQ-Estrie**

Envoyez votre billet-réponse **au plus tard le mercredi 13 mai 2015** à :

Noëlla Levasseur, 7032, rue Émery-Fontaine, Sherbrooke Qc J1N 2S8

DOSSIER ASSURANCES

Vous vous posez peut-être cette question :

" Pourquoi imposer un plafond de 750\$ pour l'ensemble des professionnels visés par les modifications?"

- Afin d'éviter une hausse trop élevée de la prime du régime Santé Plus
 - Afin de permettre un meilleur contrôle sur la hausse éventuelle de la prime dans le futur.
- Le plafond de 750\$ par année civile est applicable PAR PERSONNE ASSURÉE (l'adhérent et ses personnes à charge). Pour plus de détails voir le QUOI DE NEUF hiver 2015, pages 12 et 13. Ce plafond ne touche pas les professionnels suivants: audiologie, ergothérapie, orthophonie et psychothérapie (voir la brochure ASSUREQ pour connaître les remboursements).

Saviez-vous que:

- 52,3% de l'ensemble des personnes assurées Santé Plus ne réclament AUCUN frais de professionnels de la santé visés par la modification ;
- seulement 5.2% de l'ensemble des personnes assurées Santé Plus atteignent ou excèdent le montant de 750\$ payé en prestations par l'assureur dans une année ;
- le montant moyen remboursé pour l'ensemble des professionnels de la santé visés par la modification est 147\$/année ;
- le régime Santé comptait 3 877 adhérents au 30 septembre 2014 et le régime Santé Plus en comptait 41 731 au 30 septembre 2014.

L'objectif est toujours de trouver la tarification la plus près possible de la réalité, tout en s'assurant de la bonne santé financière du régime.

Pauline Thibault Poudrier 819-566-1900 et *Michéline Provencher* 819-346-5798
Responsables régionales en assurances

Dossier retraite

L'AREQ poursuit sa lutte pour la protection du pouvoir d'achat de ses membres en maintenant sa cible pour l'indexation de nos retraites.

Les secteurs publics et parapublics sont présentement en négociation et bien sûr le gouvernement tente, à l'aide de certains économistes, de laisser croire que tous les régimes sont déficitaires et que ce sont les contribuables qui doivent payer la note.

Il faut défendre encore et toujours nos régimes à prestations déterminées capitalisés à près de 100% en ce qui concerne le RREGOP et se tenir informés afin de pouvoir répondre à nos détracteurs.

Je vous propose ce mois-ci « l'Observatoire de la retraite » à l'adresse : <http://observatoireretraite.ca>
Bonnes lectures et ne nous laissons pas conter et compter de belles histoires d'horreur.

Gilles de Blois, responsable régional du dossier retraite

25^e ANNIVERSAIRE



DE LA FONDATION LAURE-GAUDREULT

C'est en effet en 1990 que l'AREQ a mis sur pied notre fondation. Mais alors, pourquoi s'appelle-t-elle Laure-Gaudreault ? Cette grande dame est celle qui, prenant conscience de la précarité des institutrices en milieu rural dans les années 30, a réussi de fil en aiguille, à étendre à la grandeur du Québec le mouvement syndical enseignant pour aboutir en 1972 à la Centrale des enseignants du Québec.

C'est cette grande dame qui, prenant une fois de plus conscience de la pauvreté dans laquelle ces mêmes enseignantes vivaient lorsque venait le moment de la retraite, a fondé l'AREQ en 1961. Voilà pourquoi, il a été pleinement justifié que cette dernière nomme notre fondation en son honneur.

Dans la foulée de la mission que cette enseignante s'est donnée tout au long de sa carrière, il va de soi que notre fondation vise l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et des enfants dans le besoin tout en consacrant une partie des dons à la recherche consacrée aux maladies qui affectent les aînés.

Dans les huit secteurs de notre région, il y a des responsables de la fondation qui travaillent fort pour recueillir vos dons et qui poursuivent à leur manière l'œuvre de Laure Gaudreault.

Claude Smith, président FLG-Estrie

L'APPUI Estrie

Malgré toute la publicité à la télé et dans les journaux, l'APPUI est peu connu des proches aidants. A cet effet, on se propose de faire une campagne d'information auprès des groupes de médecine familiale, des pharmacies et autres endroits en mesure de référer les proches aidants à l'APPUI. On envoie aussi une infolettre à tous les professionnels de la santé.

Avec la nouvelle loi du gouvernement, des changements sont à prévoir avec l'affiliation du CSSS de la Haute-Yamaska et de la Pommerai. On suit ce dossier de près et se prépare aux impacts que cela pourrait avoir sur les services Info-aidant ainsi que sur le financement des organismes actuellement attachés à l'APPUI Montérégie. Aussi certaines personnes qui siègent sur le Comité risquent de ne plus être là avec les coupures annoncées. C'est à suivre...

On amorce le 5^e appel de projets et mini-projets bientôt. Depuis 2011, on a investi 1 337 275\$ dans 41 projets. Certaines MRC dont Coaticook, Haut-St-François et Memphrémagog ont des surplus accumulés importants donc on a fait appel à ces MRC pour présenter des projets.

Le 16 avril prochain, l'APPUI organise une journée d'inspiration destinée aux intervenants de tous les milieux œuvrant auprès des proches aidants d'aînés sous le thème : « Des pratiques prometteuses ».

Henriette Véronneau, représentante de l'AREQ à l'APPUI

LES GRANDS EXPLORATEURS

ABONNEMENTS POUR LA SAISON 2015-2016

Avantages de s'abonner en groupe.

1. Rabais de 15% sur l'abonnement régulier (ce qui représente 1 ciné-conférence gratuite sur 6). Soit 83,50\$ pour les 6 ciné-conférences, stationnement et frais de service inclus.
2. Sur un simple appel au **819 822-1428**, je complète votre formulaire d'abonnement et le coupon de tirage.
3. Si vous êtes déjà abonnés à l'individuel (au prix de 95,50\$), vous pouvez conserver votre siège tout en profitant du prix de groupe.
4. Dès mars 2015, vous pourrez me téléphoner et je m'occuperai de vous intégrer à mon groupe.

SAISON 2015-2016

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Argentine : 19 septembre 2015 | 2. Passion d'Angkor : 7 novembre 2015 |
| 3. Sicile : 23 janvier 2016 | 4. Guatemala : 27 février 2016 |
| 5. Douce France : 9 avril 2016 | 6. Hawaï : 30 avril 2016 |

Hors-série classique

Londres : 5 déc. 2015
(tour du monde en une ville)

Hors-série découverte

Himalaya : 10 fév. 2016
(fleuve gelé et fleuve de vie)

Denise Tardif

VADA (Ville Amie des Aînés) Sherbrooke

Depuis la campagne visant à promouvoir une attitude respectueuse et bienveillante à l'égard de la clientèle aînée, plus de **trois cents (300) commerces** de Sherbrooke ont accepté de se prévaloir d'une formation à l'aide de la trousse *Ami des aînés*. Vous reconnaissez ces commerces par l'affiche *Ami des aînés* et peut-être aussi par un macaron que portent les employés. La liste de ces commerces apparaît sur le site de la ville. Notez-vous une attitude différente chez les personnels de ces commerces?

À la dernière rencontre du Comité de coordination de VADA, Madame Andréanne Laliberté de SAGE-Innovation a présenté le Portrait des organismes communautaires offrant des services aux aînés. Il existe quatre-vingt-cinq (85) de ces organismes à Sherbrooke. Plusieurs d'entre eux sont aussi présents ailleurs en Estrie.

La ville de Sherbrooke veut revampier son site Internet et VADA veut être active dans cette opération. J'ai le plaisir de vous annoncer que Daniel Brousseau a accepté de représenter l'AREQ auprès de VADA Sherbrooke pour cette tâche. Si vous avez des suggestions pour un accès plus facile au site, veuillez, je vous prie, les lui communiquer (d.brous@videotron.ca) ou (819 791-1728).

Angèle Berger, représentante de l'AREQ régionale à VADA Sherbrooke

Mise en page : *Colette Gaulin*

Correction : *Colette Gaulin et Pauline Picard*